



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie  
d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances  
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 17/08/2020

**Affaire suivie par :**

Ludovic HAUDUROY (rivières) Tél : +33 1 71 28 47 45

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

**Courriel :** [driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet :** Suivi de l'étiage en Ile-de-France

**PJ :** Bulletin du 03 août au 16 août 2020

**Référence :** Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEE a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEE est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEE consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Ile-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

Pour chaque station de suivi, 4 niveaux de seuils ont été définis :

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEE a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

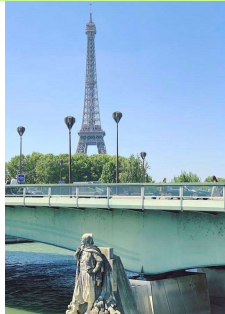
#### **Liens utiles :**

L'étiage sur Internet de la DRIEE : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



# Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

**Du 03 août au 16 août 2020**

**N°6**

édité le 17/08/2020

## Synthèse

La dernière quinzaine, tout comme la précédente, a été chaude. Celle-ci a été plus favorable aux précipitations, notamment orageuses à partir du 8 août (orage exceptionnel le 09/08 sur secteur Coulommiers (77) de durée de retour supérieure à 100 ans – source MétéoFrance).

Ainsi, le débit de la majorité des cours a baissé en début de quinzaine et semble se stabiliser voire remonter en fin de quinzaine grâce à l'apport des précipitations.

Le nombre de cours d'eau en situation d'étiage a peu évolué par rapport à la précédente quinzaine, cependant la sévérité de l'étiage s'est accentuée avec 4 cours d'eau en crise.

Les répit apportés par les précipitations orageuses sont en général de courtes durées. Si les prévisions météorologiques annoncent un peu de pluie en début semaine, les jours suivants devraient être plutôt secs favorisant, au mieux, le maintien mais plus probablement une nouvelle baisse des débits.

## Grandes rivières

La majorité des grands cours d'eau sont en situation de vigilance pour l'étiage voire en alerte en fin de quinzaine pour l'Oise à Creil. Les stations sur la Seine à Paris et à Sainte-Assise restent au-dessus des seuils rejointes par la Marne à Gournay qui remonte légèrement au-dessus de son seuil de vigilance.

Sur 7 stations, on compte :

- 3 stations en vigilance : Alfortville, Vernon sur la Seine et Pont-sur-Yonne sur l'Yonne.
- 1 station en alerte : Creil sur l'Oise.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

## Petites rivières

La situation s'est aggravée durant cette première quinzaine d'août amenant certaines rivières à passer sous leur seuil de crise. Les précipitations orageuses ont cependant permis de faire remonter le débit des cours d'eau impactés par celles-ci. C'est le cas par exemple de stations sur le sous bassin de la Mauldre ou de l'Orge. Les autres sous-bassins peu touchés par les orages ont vu leur débit continuer à baisser.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 6 stations en vigilance : Ballancourt sur l'Essonne, Episy sur le Loing, Episy sur le Lunain, Pommeuse sur le Grand Morin, Nesles-la-Vallée sur le Sausseron et Congis [Gué à Tresmes] sur la Théroutanne.
- 2 stations en alerte : Diant [Lavoir de Cornoy] sur l'Orvanne et Villebon-sur-Yvette sur l'Yvette
- 3 stations en alerte renforcée : Montmirail sur le Petit Morin, Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 4 stations en crise : Morsang-sur-Orge sur l'Orge, Saint-Cyr-sous-Dourdan sur la Rémarde, Blandy-les-Tours sur le Ru d'Ancoeur et Viarmes [Moulin de Bertinval] sur l'Ysieux.

## Situation des nappes

Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

## Bilan synthétique de la quinzaine

### Météo



Chaud et Orageux

### Débits



Baisse

### Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étiage le 1 septembre 2020

Flashcode du bulletin

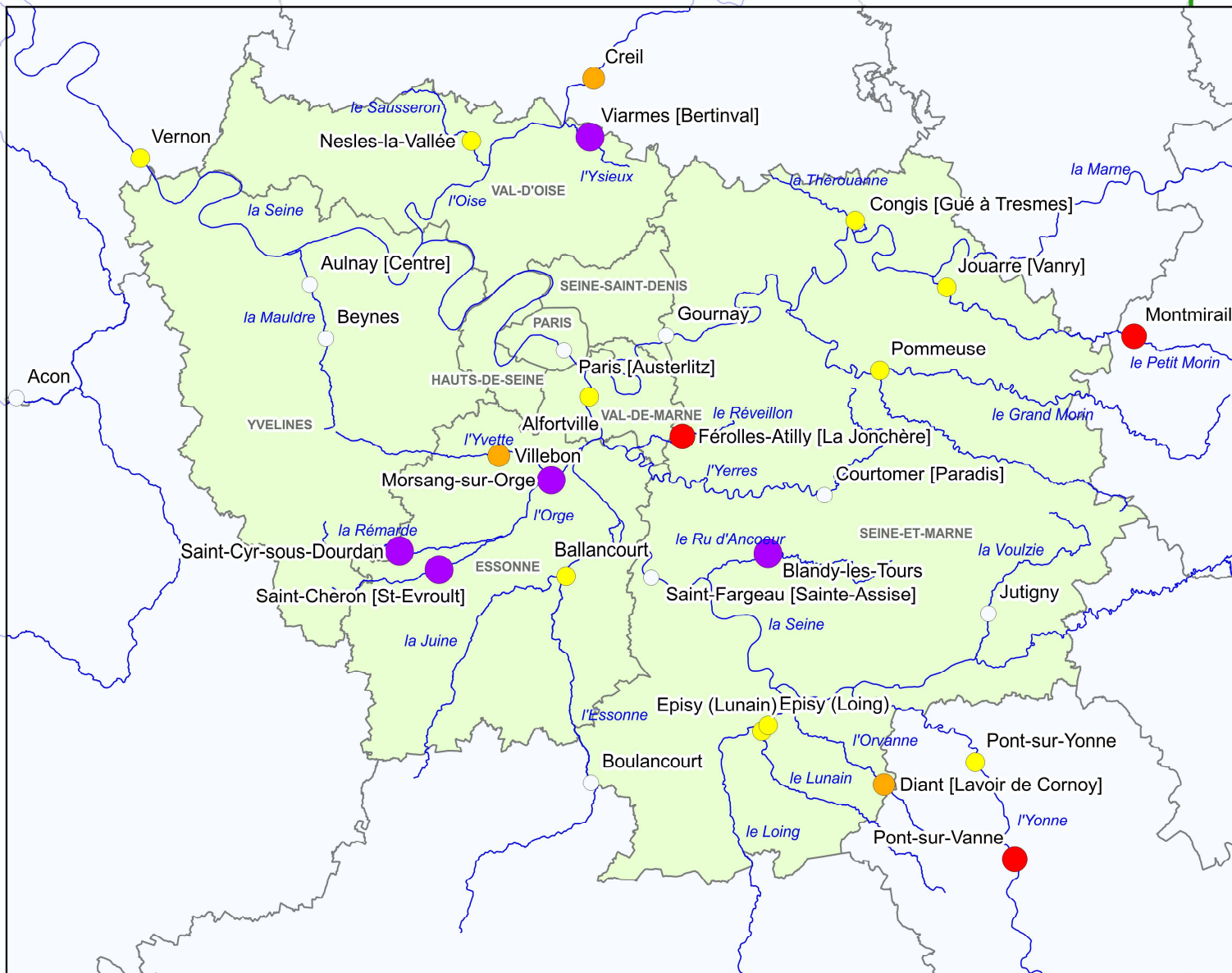


## SOMMAIRE

Situation des rivières .....	p.3
Carte de suivi de l'étiage .....	p.3
Débits des rivières .....	p.4
Evolution des débits journaliers .....	p.5
Situation des nappes .....	p.7
Etat des piézomètres.....	p.7
Carte de suivi de l'état piézométrique .....	p.7
Evolution des piézomètres .....	p.8

# Situation des rivières

## Carte de suivi de l'étiage Situation du 17/08/2020



### Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Débit des rivières

## Tableau des débits

*	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situation 03/08	Situation 17/08	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
Grandes rivières :									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	<b>34</b> le 16/08/2020	Vigilance		
Oise	Creil	32	25	20	17	<b>25</b> le 15/08/2020	Vigilance	Alerte	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	<b>60</b> le 07/08/2020			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	<b>61</b> le 08/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	<b>92</b> le 09/08/2020			
Seine	Vernon	170	131	113	100	<b>132</b> le 09/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	<b>22</b> le 04/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Petites rivières :									
Avre	Acon (*)	1.20	1.00	0.76	0.65	<b>1.89</b> le 16/08/2020			
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	<b>0.39</b> le 11/08/2020			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	<b>5.2</b> le 03/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	<b>2.3</b> le 03/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	<b>4.1</b> le 07/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	<b>0.30</b> le 15/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	<b>0.54</b> le 10/08/2020			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	<b>1.13</b> le 10/08/2020	Vigilance		
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	<b>0.9</b> le 10/08/2020	Alerte	Crise	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	<b>0.21</b> le 09/08/2020	Alerte	Alerte	
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	<b>0.40</b> le 10/08/2020	Alerte	Alerte renforcée	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	<b>0.15</b> le 10/08/2020	Alerte renforcée	Crise	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	<b>0.013</b> le 09/08/2020	Alerte renforcée	Alerte renforcée	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	<b>0.005</b> le 03/08/2020	Alerte	Crise	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	<b>0.31</b> le 08/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	<b>0.35</b> le 03/08/2020	Vigilance	Vigilance	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	<b>2.32</b> le 10/08/2020	Alerte	Alerte renforcée	
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	<b>1.83</b> le 05/08/2020			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	<b>0.066</b> le 11/08/2020			
Ysieux	Viermes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	<b>0.053</b> le 08/08/2020	Crise	Crise	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	<b>0.31</b> le 10/08/2020		Alerte	
Stations non réglementaires (***) :									
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0.16	0.13	0.12	0.11	<b>0.11</b> le 09/08/2020	Crise	Crise	
Petit Morin	Jouarre [Vanny]	0.99	0.76	0.66	0.59	<b>0.86</b> le 09/08/2020	Vigilance	Vigilance	

- (\*) station gérée par la DREAL Normandie  
 (\*\*) station gérée par la DREAL Centre  
 (\*\*\*) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V seuil de vigilance  
 A seuil d'alerte  
 AR seuil d'alerte renforcée  
 C seuil de crise

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

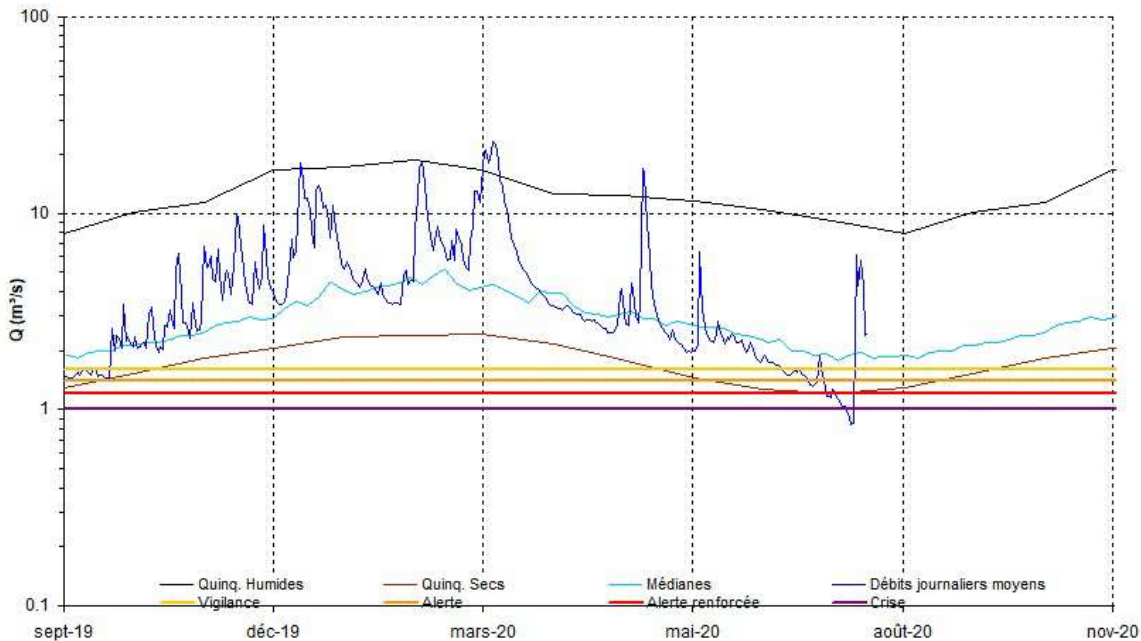
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

# Evolution des débits journaliers depuis septembre 2019 pour quelques stations représentatives

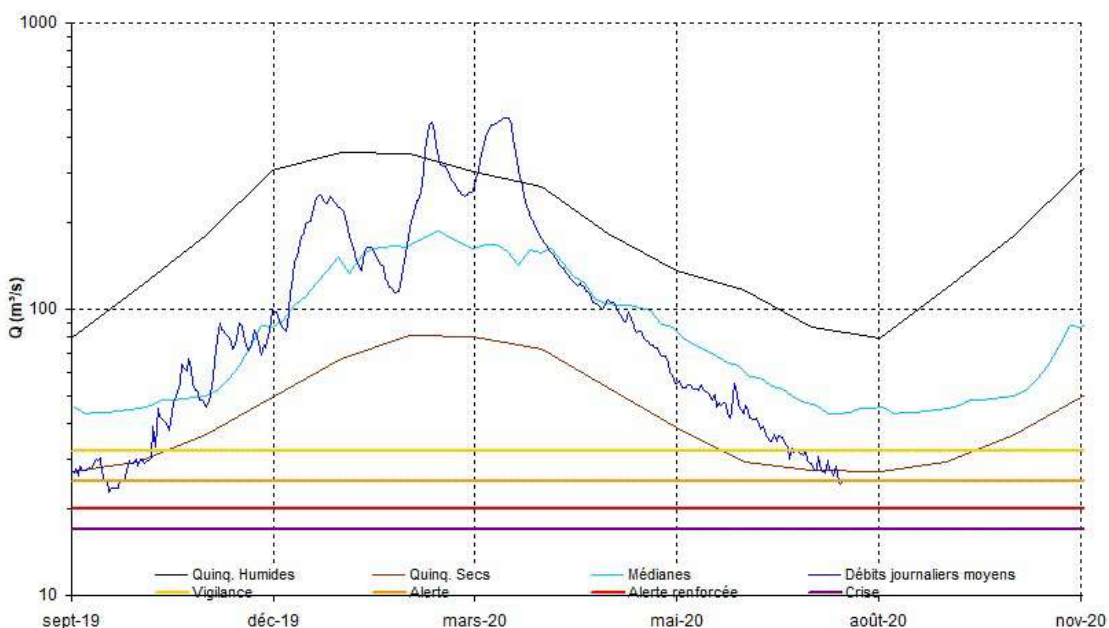
## L'Orge à Morsang-sur-Orge

L'Orge à Morsang-sur-Orge a passé une grande partie de la première quinzaine sous son seuil de crise. Les pluies orageuses ont permis de repasser au-dessus de la médiane à partir du 10/08/2020. Pour autant, si le temps demeure sec, le débit chutera de nouveau rapidement.



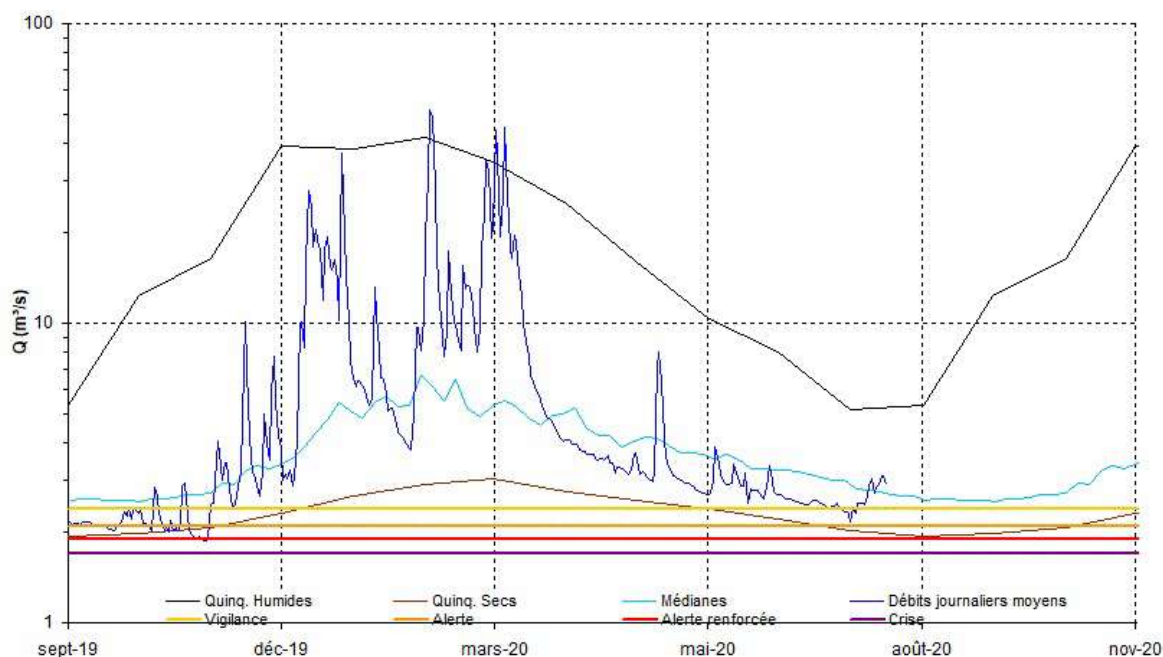
## L'Oise à Creil

L'Oise à Creil est le premier des grands cours à atteindre le seuil d'alerte. Les débits journaliers ont baissé plus rapidement en début de quinzaine qu'en fin de quinzaine. En l'absence de précipitation les débits journaliers devraient rester sous le seuil d'alerte.



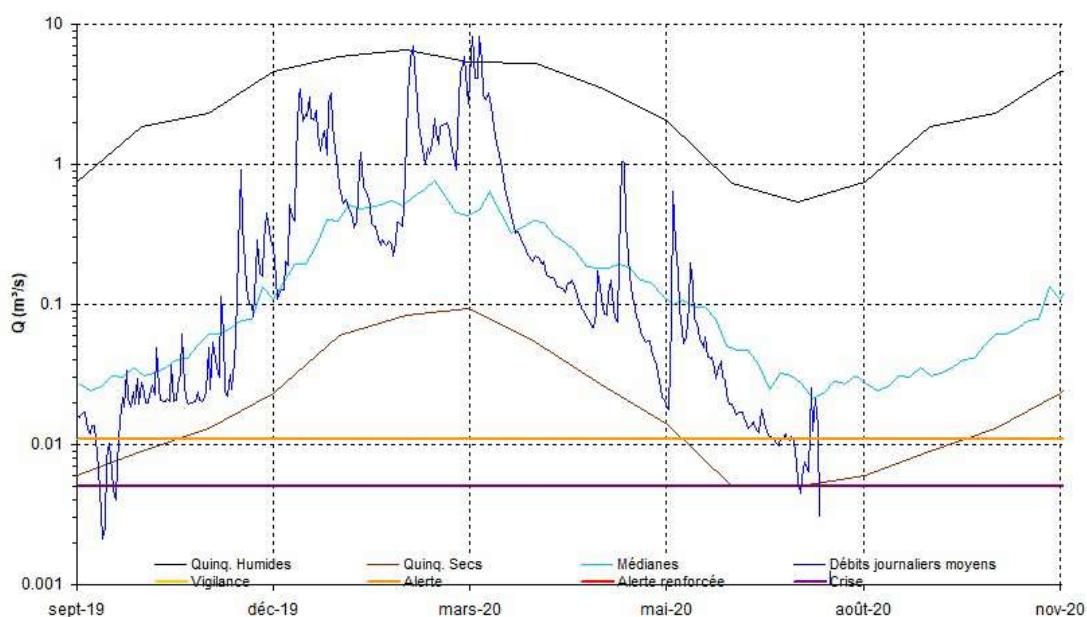
## Le Grand Morin à Pommeuse

Le débit du Grand Morin a profité des événements pluvieux successifs pour sortir du seuil de vigilance. Les différents apports devraient lui permettre de se maintenir à l'écart de du seuil de vigilance pour au moins une semaine.



## Le Ru d'Ancoeur à Blandy-les-Tour

Le Ru d'Ancoeur est un des cours d'eau qui a été très surveillé lors de cette première quinzaine de d'août. Des jaugeages hebdomadaires ont été réalisés pour contrôler ce débit historiquement bas et s'assurer de la représentativité des mesures de hauteur. Les pluies du week-end du 15/08 devraient permettre de sortir de manière temporaire du seuil de crise. Pour autant, en l'absence de futures précipitations, le débit devrait rechuter.





# Situation des nappes

## Etat des piézomètres

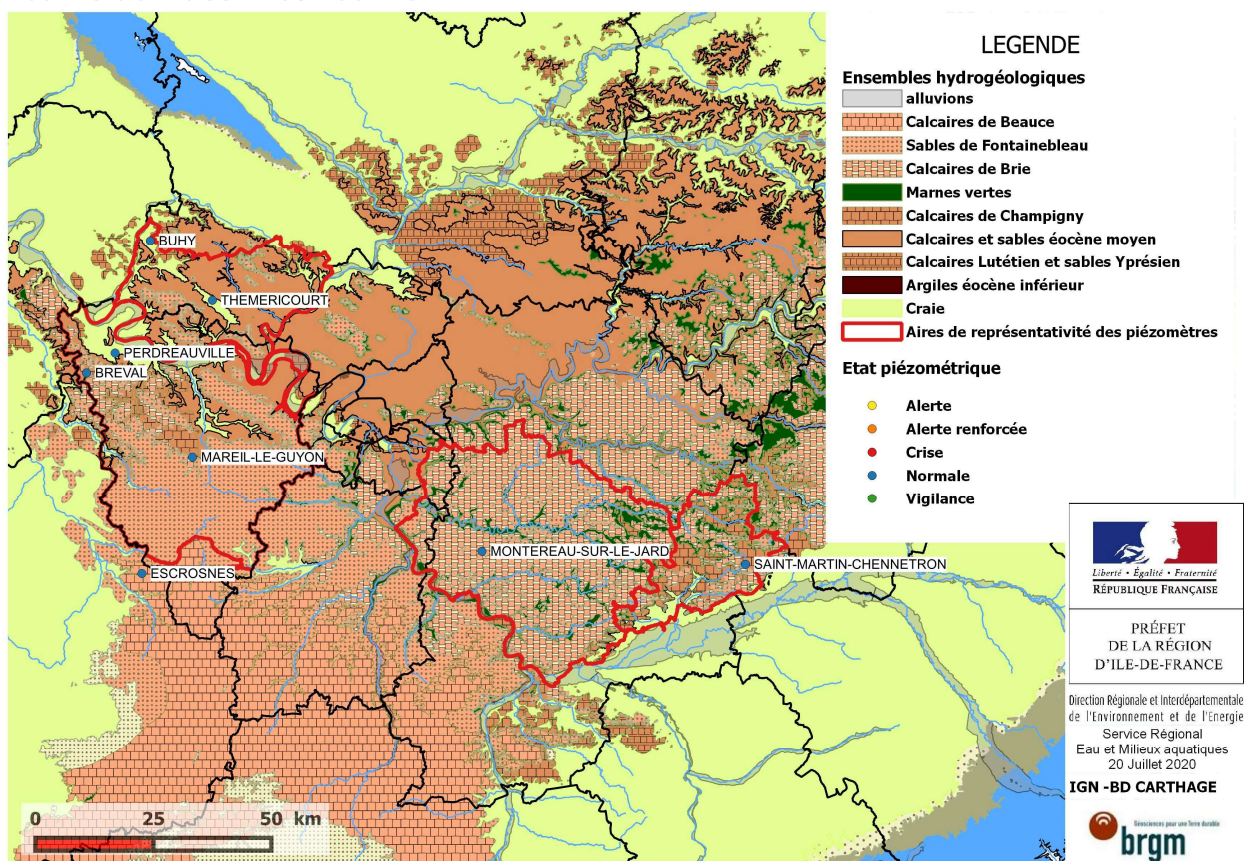
### Tableau des tendances

Hormis pour la nappe de la craie sous calcaires de Beauce à Escrones, la vidange des nappes est générale.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE

## Carte de suivi de l'état piézométrique

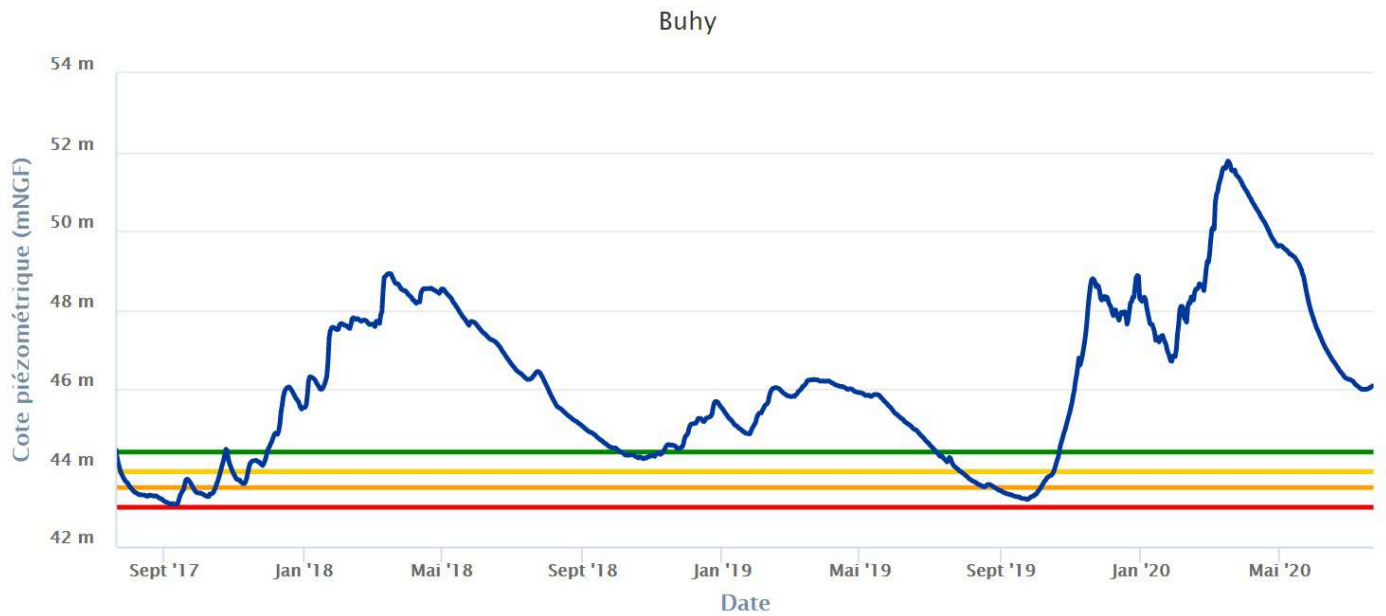
### Carte du bassin concerné



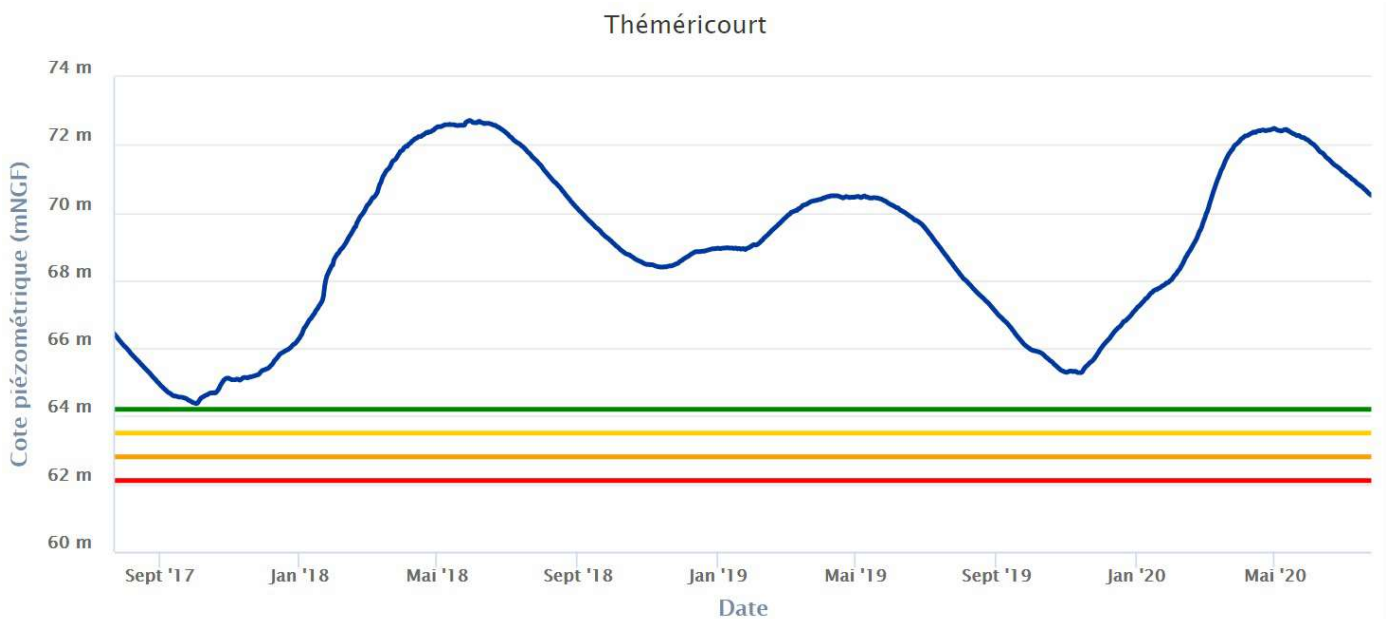
# Etat des piézomètres

## Nappe de la craie du Vexin Français

### Buhy

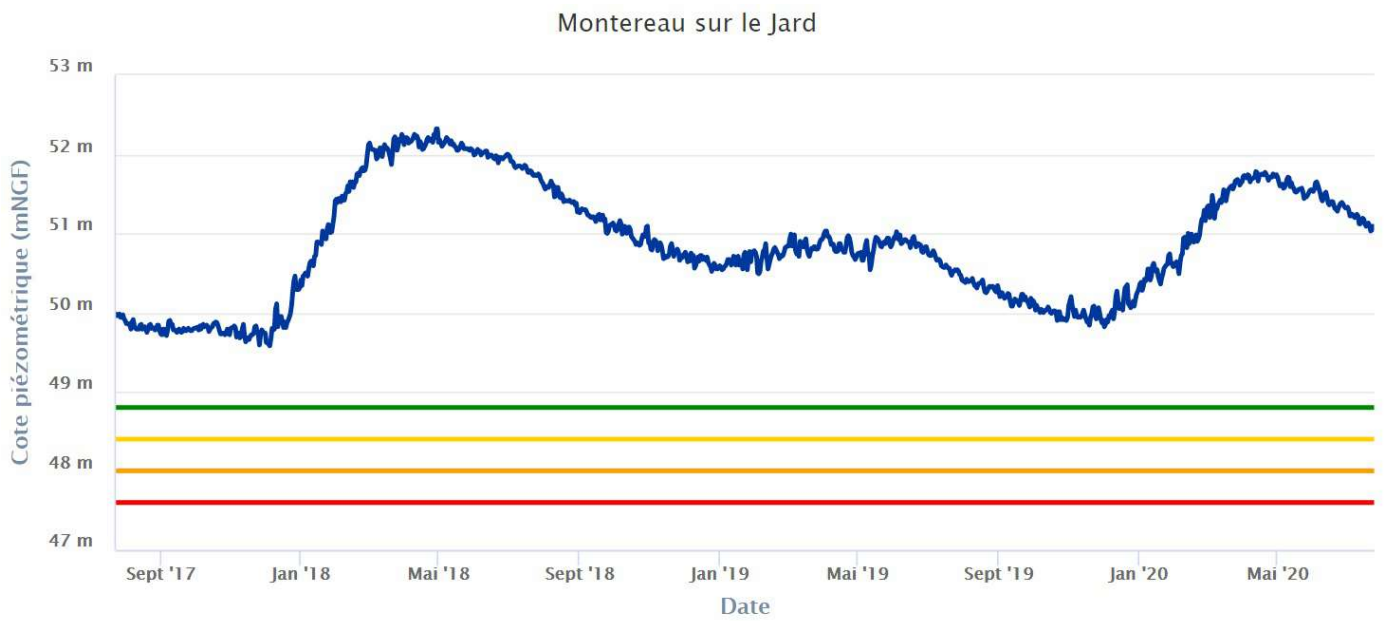


### Théméricourt

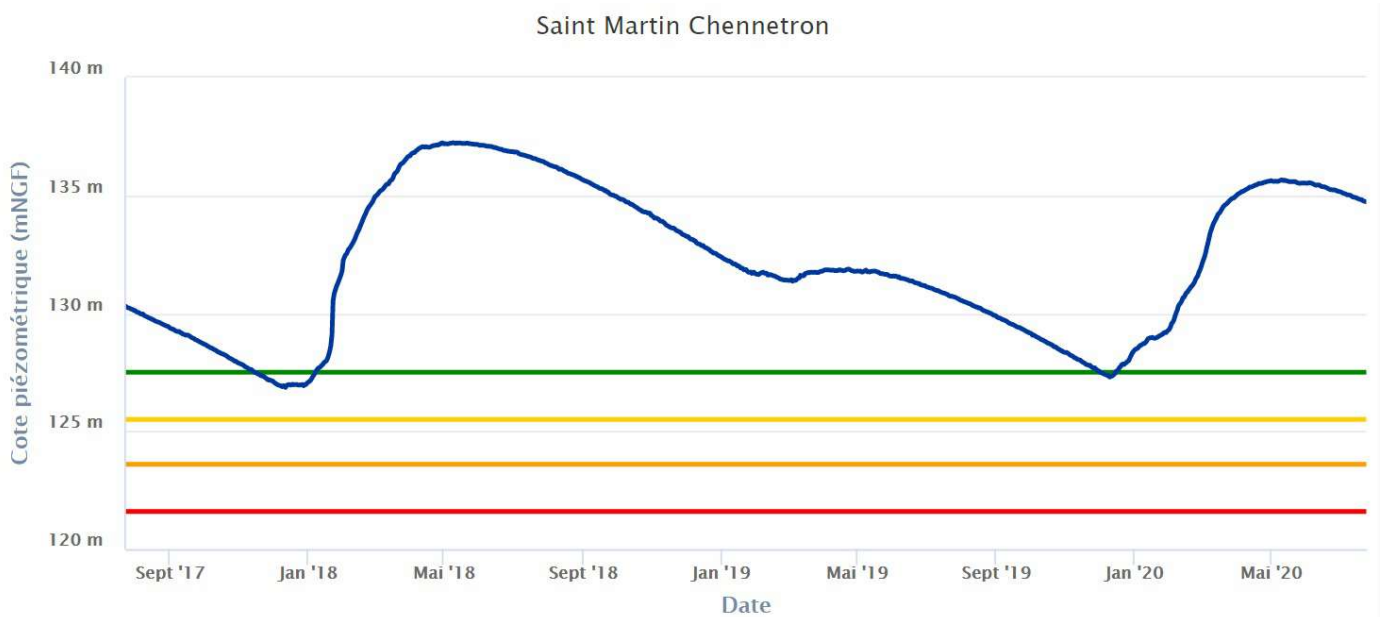


# Nappe du Champigny en Brie

## Montereau-sur-le-Jard

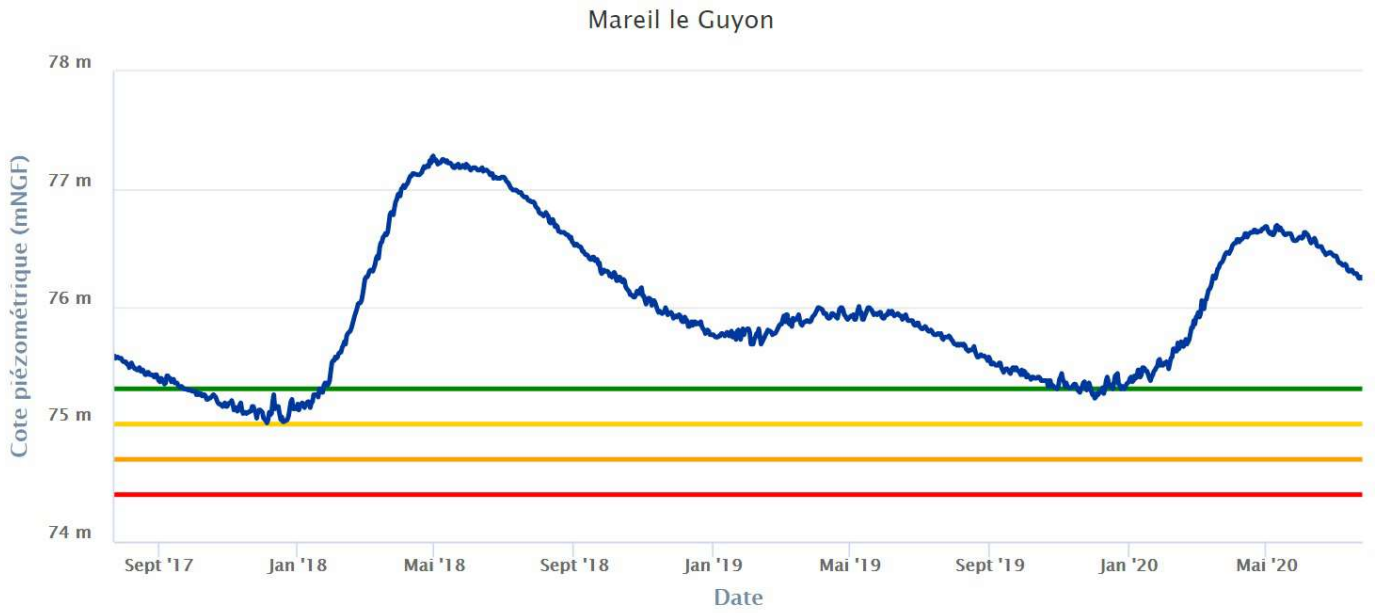


## Saint Martin Chennetron

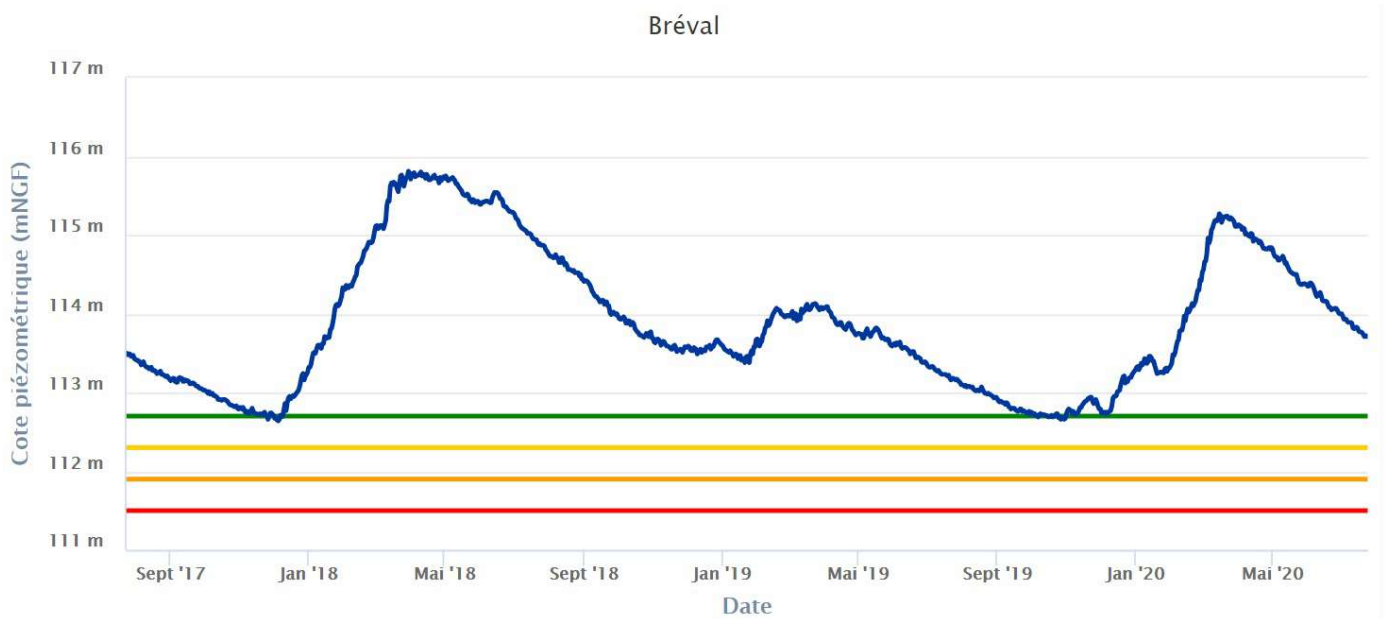


# Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

## Mareil le Guyon

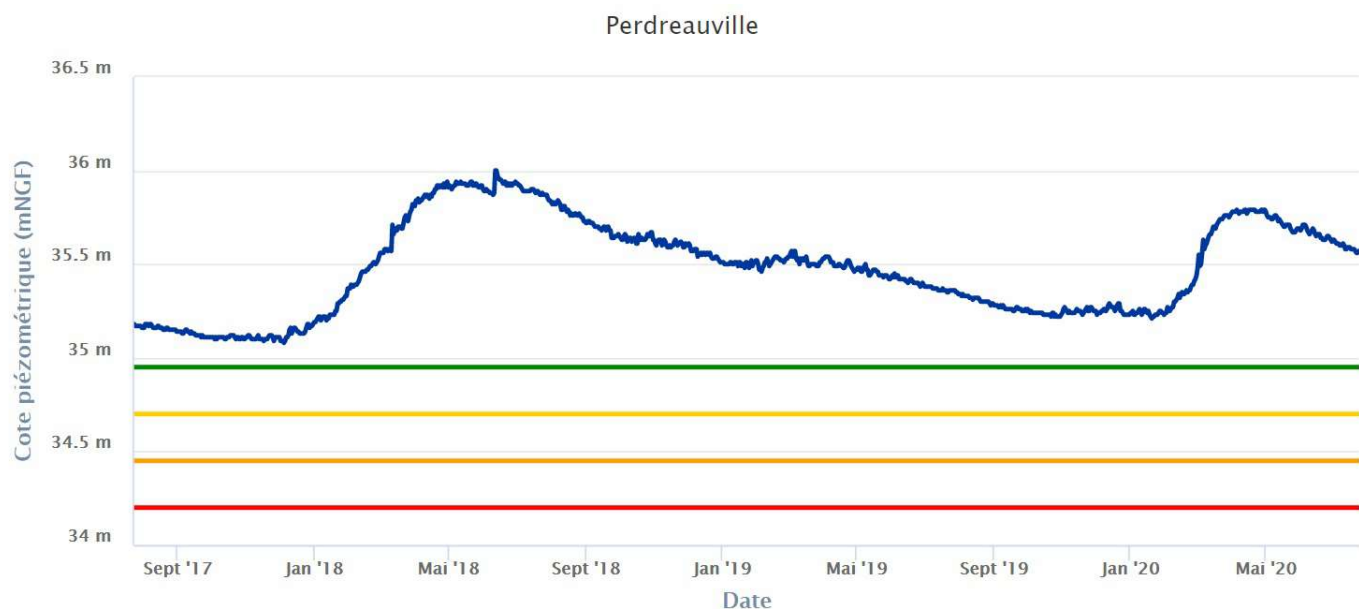


## Bréval



## Nappe de la craie du Mantois

### Perdreauville



#### Liens utiles

##### L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

##### L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

##### Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

##### Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

##### Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

#### Contact

[driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Prochain bulletin d'étiage le 1 septembre